



Communauté de Communes

LA LETTRE DU BONNEVALAIS

Une Vallée à Partager

n°8 #juillet 2023

La nouvelle vie de l'hostellerie du Bois-Guibert





Joël Billard

Président de la Communauté de Communes du Bonnevalais

« Ma grande fierté, c'est le décollage de la Zone de la Louveterie »

À mi-mandat, Joël Billard nous dit ses fiertés notamment dans le domaine économique, sa vision d'une intercommunalité à taille humaine, ses chantiers pour l'avenir et glisse quelques confidences.

Quel est votre regard sur ces trois premières années à la présidence de la Communauté de Communes ?

Ce que je retiens, c'est l'unité de cette intercommunalité, l'unanimité des votes. Il y a une atmosphère positive tant au conseil communautaire qu'au bureau des maires pour faire avancer les dossiers.

Est-ce que le fait de ne plus être maire de Bonneval va changer quelque chose dans votre action sur le terrain communautaire ?

Pas de tout. Je fais toujours partie de l'équipe municipale et les bonnes relations que j'entretiens avec le maire de Bonneval vont être utiles au territoire.

En dehors de l'unité qui prévaut au sein de la Communauté de Communes, quels sont les dossiers dont vous êtes fier ?

Nous avons apporté davantage de services à la population. Je pense en premier lieu à l'enfance et à la piscine. La compétence enfance est montée en puissance avec un maillage de tout le territoire. Et puis, l'un de nos dossiers phares a été le centre aquatique qui est une incontestable réussite. Nous sommes passés à la vitesse supérieure avec un espace loisirs qui n'existait pas et des locaux adaptés.

S'il n'y avait pas eu la Com Com, la ville de Bonneval n'aurait pu conserver un bassin qui n'était plus aux normes.

Il y a également une compétence qui me tient à cœur, c'est la rénovation de l'habitat qui concerne toutes les communes, y compris les plus petites.

« UNE EXTENSION ET UN ROND-POINT L'AN PROCHAIN »

Vous ne parlez pas de développement économique ?

Bien sûr que si, ma plus grande fierté, c'est la zone d'activité de la Louveterie dont les terrains sont vendus et qui va s'agrandir. Il aura fallu 10 ans pour que l'on y arrive. Un retard qui s'explique par la crise économique, puis sanitaire.

Concrètement, que va-t-il se passer sur cette zone de la Louveterie ?

Un logisticien va s'implanter sur 9 hectares, en créant de l'emploi avec une activité parallèle de transformation. Par ailleurs, cet été, un nouveau bâtiment va sortir de terre pour proposer des cellules en location. Nous attendons l'arrivée d'un commerce alimentaire déjà sur Bonneval, d'un espace de bricolage, et nous espérons un hôtel et un restaurant. Tout devrait être achevé dans trois ou quatre ans, avec un investissement total de 50 millions d'euros et la création de 250 à 300 emplois.

Les accès à la zone devraient être repensés ?

Oui, nous avons obtenu un rond-point qui était indispensable et qui a sans doute freiné les investisseurs. Nous avons eu confirmation du ministère. Le maître d'œuvre sera choisi en juillet et l'aménagement achevé l'an prochain. Autre bonne nouvelle, l'extension de la zone avec l'arrivée d'un investisseur d'importance qui permettra la concrétisation de projets industriels sur 30 hectares de plus.

« DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES DANS L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX »

La Communauté de Communes, c'est aussi une compétence forte dans le domaine de l'eau ?

C'est sans doute la bonne entente qui règne entre nous qui a permis des avancées significatives dans le domaine de l'interconnexion des réseaux et de la distribution, avec un lissage des prix sur trois ans. Dès cette année, les habitants vont payer le même prix, à savoir 2,60 le m³. Toutes les communes qui ont bénéficié de l'interconnexion ont désormais une eau de qualité et toutes seront interconnectées à la fin 2025. Nos efforts nous ont fait bénéficier d'une subvention complémentaire de l'Etat. Nous sommes la seule intercommunalité d'Eure-et-Loir retenue, en plus de deux syndicats. C'est une prime à l'effort. Il faut rappeler que nous avons emprunté 10 millions pour l'interconnexion et 7 pour les réseaux. Au total, nous nous sommes engagés sur 30 à 35 millions de travaux qui seront payés à terme par le prix de l'eau.

Que reste-il à construire ?

Il faut poursuivre notre développement économique, notamment industriel. Un secteur rural qui ne mise pas sur ce développement sera en grande difficulté demain, en dépopulation. L'activité économique, c'est de l'emploi et une manne financière. Nous avons la chance de nous situer sur la RN 10, un axe routier important qui attire les entreprises. Il nous faut aussi maintenir notre pôle de Sancheville qui représente aujourd'hui une centaine d'emplois.

« UNE TAILLE QUI NOUS PERMET DE VIVRE ET D'APPORTER DU SERVICE »

D'après vous, quelle est l'image du Bonnevalais aujourd'hui ?

Elle est plutôt bonne. Il y a plusieurs éléments qui y ont contribué. Je pense au Tour de France accueilli il y a quelques années, à nos bateaux électriques, à cette volonté d'aider l'ensemble des communes à l'exemple de notre politique de rénovation des logements.

En comparaison avec d'autres territoires, la Communauté de Communes du Bonnevalais n'est-elle pas trop petite ?

Aujourd'hui, nous sommes sous la barre des 15 000 habitants, et dans un régime dérogatoire. Bien sûr, je crains toujours qu'une tête pensante parisienne ne veuille nous faire disparaître. Avec le développement économique attendu, nous avons une taille qui nous permet de vivre et d'apporter du service. S'il y a des possibilités d'agrandissement un jour... pourquoi pas ? Notre attractivité peut séduire certains. Toutefois, il est important de conserver un territoire cohérent.

Comment voyez-vous l'avenir du Bonnevalais ?

Je le vois harmonieux, paisible et serein. C'est pourquoi, je ne m'interdis rien pour 2026.

Avez-vous un rêve fou pour ce territoire ?

J'ai un projet, et je suis en train d'échanger sur ce dossier avec un très important groupe français. C'est un projet qui pourrait bouleverser complètement Bonneval et le Bonnevalais et qui emploierait un nombre très important de personnes.

Communauté de Communes du Bonnevalais 19 rue Saint-Roch 28800 Bonneval 02 37 47 32 56



19 communes - 12 831 habitants
46 conseillers communautaires

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h45 à 17h.
Fermé au public le mardi.

Président Joël Billard

1^{er} vice-président Dominique Imbault Océanide, Assainissement non collectif, logement PIG

2^{ème} vice-président Jean-Marc Vanneau Eau

3^{ème} vice-président Bernard Gouin Enfance, jeunesse et transports scolaires

4^{ème} vice-président Eric Jubert Développement économique et tourisme

5^{ème} vice-président Olivier HOUDY Développement durable et cadre de vie

Conseiller délégué en charge de l'eau **Patrick Jeanne**

Le développement économique booste le Bonnevalais

Pour cette année, le budget de la Communauté de Communes (voté en avril) dépasse les 11 millions d'euros. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et une fiscalité en hausse grâce aux bons résultats économiques et aux ressources liées aux énergies renouvelables (IFER), expliquent en partie cette progression de l'enveloppe.

Les postes les plus importants restent l'eau, la politique en direction de l'enfance, les dépenses liées aux zones d'activités et à l'entretien de la piscine communautaire. L'eau concentre parallèlement de nouveaux investissements avec la poursuite de l'interconnexion des réseaux, les travaux d'extension de l'usine de Méroger, ceux prévus dans diverses communes et le changement de compteurs.

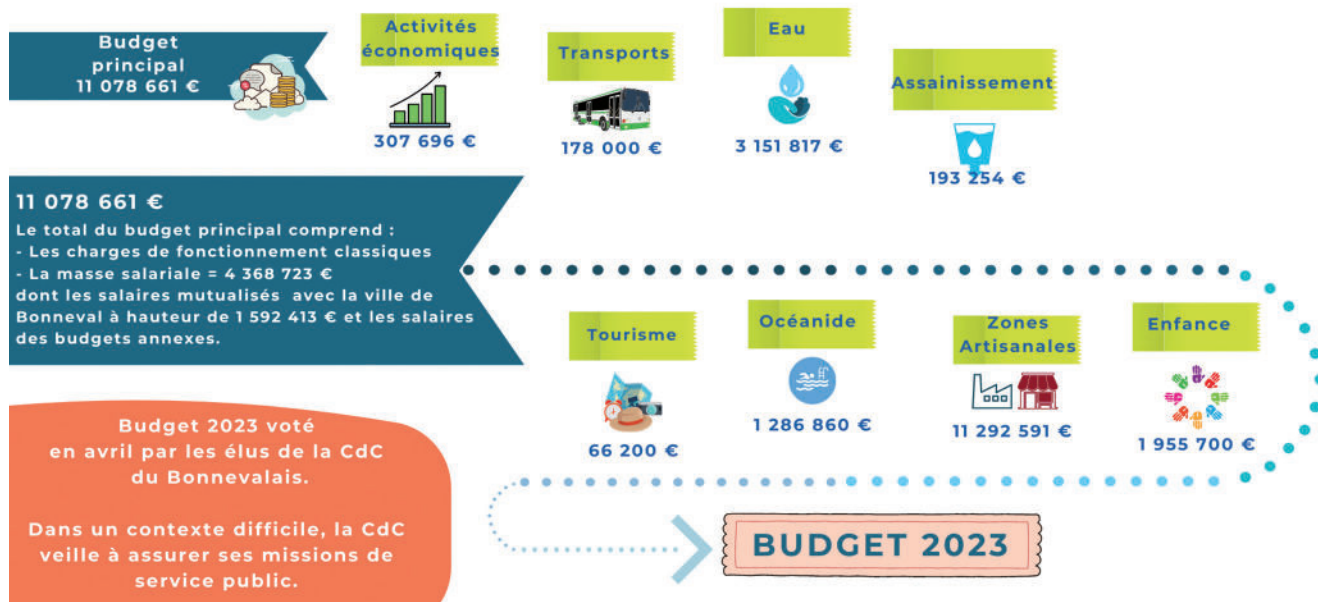
Dans le domaine des transports, on retiendra l'acquisition de deux cars. Dans le secteur de l'enfance, on mentionnera la fin des travaux de l'accueil périscolaire de Pré-Saint-Evrout. À noter également les efforts déployés en matière de promotion touristique (édition de publications entre autres) pour rendre toujours plus attractif le Bonnevalais.

Pour les élus, Joël Billard le Président en tête, l'optimisme est de rigueur pour les années qui viennent compte tenu de la vente des terrains situés dans la Zone de la Louveterie. L'implantation d'entreprises, et notamment de l'unité de logistique attendue, devrait permettre de nouvelles rentrées fiscales à travers la taxe d'aménagement.

[4] LA LETTRE DU BONNEVALAIS - JUILLET 2023

Dépenses de fonctionnement

elles regroupent tout ce qui permet de fournir des services aux usagers (personnel, entretien des équipements, de fournitures, les frais de fonctionnements divers correspondants aux compétences de la collectivité ...)



ZOOM

sur les investissements

BUDGET TRANSPORTS :

- Acquisition de 2 cars
160 000 € HT

BUDGET ENFANCE :

- Fin des travaux du Multi-Accueil de Pré-Saint-Evrout
5000 €

- Equipements divers
20 000 €

BUDGET PISCINE

- Divers entretiens
54 250 €

BUDGET OFFICE DE TOURISME

- Publications
17 500 €

BUDGET EAU :

- Poursuite de l'Interconnexion

OP6 : RN10 Bonneval - Bois de Feugères - Montboissier

Lot 1 : 558 311 € HT / Réseaux

Lot 2 : 379 826 € HT / Equipements dans les réservoirs

OP 7 : 120 000 € HT - Traversée de voie SNCF sur Bonneval

OP8 : RN10 Montboissier - Alluyes - Bouville

Lot 1 : 844 088.50 € HT / Réseaux

Lot 2 : 229 943.00 HT / Equipements

TOTAL 2 132 168.50 € HT



- Extension de l'usine
516 900 € HT
- Réfection de la toiture de l'usine
381 271,23 € HT
- Travaux des bureaux
300 00 € HT
- Changement des compteurs
150 000 €
- Travaux dans les communes Rue d'Alluyes à Bonneval
73 032 € HT
- Mézières au Perche (Commune de Dangeau)
372 406 € HT



Des entreprises du Bonnevalais

LOG&CO À SANCHEVILLE

Le conditionnement sous toutes ses formes

Étonnante, l'histoire de Log&Co, cette société de conditionnement installée à Sancheville depuis neuf ans. À l'origine de l'aventure Log&Co, il y a un couple : Najet et Ludovic Francini, installé au Gault-Saint-Denis. Tous deux avaient créé une première société à Chartres, toujours dans le même créneau. Malheureusement, des difficultés financières dues en partie à des retards de règlement de quelques clients les avaient contraints à tourner la page.

Échaudés par l'expérience, ils n'étaient pas très enclins pour repartir de l'avant quand la rencontre avec la Communauté des Communes du Bonnevalais les a fait changer d'avis. Ludovic Francini n'y va pas par quatre chemins : « Grâce à Joël Billard, on nous a proposé des locaux à Sancheville d'une superficie de 4 000 m². L'appui de la Comcom, nous a permis de prendre un nouveau départ sans crédit et en faisant le tri cette fois de notre clientèle ».

LA CRISE SANITAIRE VÉCUE COMME UN COUP DE POUCE

Le couple a pris ainsi un nouveau départ sur ce qu'il sait le mieux faire : le conditionnement à l'ancienne. « Nous pouvons nous charger de tout ce que les autres ne savent pas faire », explique Ludovic Francini. Chez Log&Co, on assume la promotion de lots de livres avec de la mise sous film, le conditionnement alimentaire comme de la mise en sachets de riz ou de pâtes, tout ce qui est PLV pour valoriser les marques, les décors de vitrines, etc. Rien n'arrête la société qui reconnaît avoir bénéficié d'un coup de pouce de la crise sanitaire, durant laquelle elle n'a pas ralenti son activité en étant mobilisé dans l'alimentaire. Log&Co emploie aujourd'hui une trentaine de salariés et reste à l'affût de toutes les affaires comme ces lots venus de l'autre côté de la planète qu'il faut adapter avec rigueur aux règles européennes. Pour Najet et Ludovic Francini, la renaissance est passée par le Bonnevalais.

STÉ NOUVELLON À BOUVILLE

Service et proximité pour les agriculteurs

Nouvellon est une société familiale qui a su prospérer au fil des années, et qui occupe désormais une place de choix dans le petit monde du machinisme agricole. Au départ, il y a le père Benoît et le fils Rémi, tous deux agriculteurs à Trizay-lès-Bonneval. En 2005, à la fin de ses études, Rémi effectue un stage en Roumanie. Il constate la forte demande des agriculteurs locaux en matériel d'export. C'est le déclic.

De retour dans le Bonnevalais, il crée une société tournée vers l'achat et la revente de matériel d'occasion. Quatre ans plus tard, les Nouvellon acquièrent un terrain au Bois-de-Feugères, sur la commune de Bouville, au bord de la RN10, où ils installent leur société. Un acte fondateur. Très vite, un concessionnaire allemand, Deutz-Farh, les contacte pour leur proposer d'être revendeur de leur marque. La société poursuit sa croissance, complétant ses activités d'achat-revente, d'un atelier de réparation et d'un magasin libre-service. On y trouve du matériel pour le BTP, des motoculteurs et tout ce qui est utile pour les espaces verts.

UNE NOUVELLE CORDE À LEUR ARC

« Nous restons une entreprise familiale à taille humaine d'une dizaine de personnes, et misons sur la proximité pour répondre au plus vite aux besoins de nos clients », atteste Pauline Nouvellon qui épaulé son mari Rémi dans la partie comptabilité et gestion de la société. En 2017, les Nouvellon ont ajouté une nouvelle corde à leur arc en rachetant la société Lenoble-agri spécialisée en Seine-et-Marne dans l'activité betteravière.

Les Nouvellon sont décidés à poursuivre leur marche en avant. Ils comptent s'inscrire dans la durée, comme en atteste leur rapprochement avec Kverneland, qui développe et commercialise des semoirs qui riment avec une agriculture de haute précision.



Najet et Ludovic Francini dans leurs vastes locaux de Sancheville.

+ INFOS

Log&Co
23 rue d'Orléans
à Sancheville
☎ 02 37 44 92 56

LA LETTRE DU BONNEVALAIS - JUILLET 2023

[5]



Pauline et Rémi Nouvellon devant leurs locaux.

+ INFOS

Nouvellon
10 Route Nationale
à Bouville
☎ 09 71 20 83 05



Jean-Louis Hy à la tête d'une commune paisible et qui entend le rester.

PRÉ-SAINT-MARTIN RURAL ET FIER DE L'ÊTRE !

Jean-Louis Hy est viscéralement attaché à la commune dans laquelle il a grandi. Agriculteur, aujourd'hui retraité, il fut pompier pendant des années et il est élu depuis 40 ans. Après avoir été premier adjoint, il est maire depuis 2008.

« Nous sommes une commune rurale et beauceronne par excellence », revendique Jean-Louis Hy. Pré-Saint-Martin compte un peu moins de 200 habitants, la mairie est située dans le hameau d'Aigneville et l'église au « chef-lieu » pour reprendre l'expression du maire. Sur la commune, on recense un seul artisan, une esthéticienne, et cinq agriculteurs. « J'en ai connu 25 » se souvient avec un brin de nostalgie Jean-Louis Hy.

La vie associative est animée par la société de chasse qui propose une brocante en août, et le comité des fêtes, créé l'an passé, a pris le relais des pompiers « tous retraités » dans l'organisation du 14 juillet. A entendre Jean-Louis Hy, la première en 2022 fut un succès avec 160 spectateurs présents au feu d'artifice, puis au bal.

HEUREUX D'APPARTENIR AUX BONNEVALAIS

Parmi les chantiers récents : l'isolation du bâtiment communal qui abrite la mairie ou l'installation d'une pompe à chaleur. Et au chapitre des projets : l'installation d'un éclairage led et des aménagements de sécurité dans la traversée du village. Les élus planchent également sur la pose d'une barrière de sécurité pour protéger les enfants évoluant sur le terrain des sports.

Jean-Louis Hy se dit par ailleurs heureux d'appartenir à un territoire « Le Bonnevalais » qui apporte des services que sa commune ne pourrait s'offrir. Il cite spontanément la piscine, l'eau ou la petite enfance dans une commune en regroupement pédagogique avec cinq autres communes. Les gens heureux n'ont pas d'histoires, c'est un peu le cas de Jean-Louis Hy et de sa paisible commune.



Bruno Lhoste, un élu attentif au bon entretien de sa commune.

MONTBOISSIER

UN VILLAGE QUI DOIT COMPOSER AVEC LA RN 10

À Montboissier, et depuis des générations, les Lhoste sont incontournables. Le père de Bruno Lhoste, l'actuel maire, fut 1^{er} adjoint pendant des années. Ingénieur des arts et métiers, évoluant dans le domaine de l'automobile, Bruno Lhoste est très pris par son activité professionnelle qui le fait souvent parcourir la planète, mais pour rien au monde, il ne délaisserait son point d'ancrage qu'est Montboissier. Maire depuis 2014 d'une commune qui compte 338 habitants, Bruno Lhoste rappelle qu'elle est composée de quatre villages : Montboissier donc, mais aussi Augonville, Dampierre et Le Perruchay, tous trois situés de l'autre côté de la RN 10. Le Perruchay a comme autre particularité de posséder trois maisons rattachées à Bonneval. « Alors que l'eau et l'électricité, c'est nous », commente sobrement Bruno Lhoste.

ATTENTIF À L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Le maire décrit une autre spécificité de sa commune, toujours liée à la RN 10, à savoir la présence de maisons isolées le long de cet axe. « Nous sommes les seuls dans ce cas entre Chartres et Vendôme », assure-t-il. Décidément cette Nationale concentre une partie de ses préoccupations puisqu'en lien avec le député Philippe Vigier, il se bat pour des aménagements de sécurité au profit des riverains et des automobilistes empruntant les intersections avec la RN 10.

Cet axe ne doit pas faire oublier pour autant que Montboissier, c'est aussi ce château détruit à la révolution, et dont il reste deux pavillons. Un château dans lequel Châteaubriant écrivit « La grive de Montboissier ». En juin, une autre page de la vie communale a été tournée avec la fermeture de la classe unique. Désormais, les enfants de la commune se répartiront entre Alluyes et Trizay-les-Bonneval, les autres communes du regroupement pédagogique.

Après avoir mené à bien le projet d'un bâtiment technique au centre de Montboissier, le maire est mobilisé par l'entretien et la bonne tenue au quotidien de sa commune au profit des générations futures. Lui aussi se trouve à l'aise au sein d'une intercommunalité qui fait profiter Montboissier de nombreux services et notamment de la piscine.

AMELIORATION DE L'HABITAT
Programme d'Intérêt Général (PIG)/ 2019-2024



DES AIDES POUR AMELIORER SON CHEZ-SOI

Le mot du Vice-Président, Dominique Imbault :

Vous avez un projet de travaux de rénovation, d'isolation, de mise en conformité

le PIG est une chance pour vous et votre porte monnaie,

des aides de l'Etat et de votre Communauté de Communes et un seul prestataire pour effectuer vos démarches - SOLIHA

DEPECHEZ-VOUS dans un an il SERA TROP TARD !

Dans le cadre de sa politique en matière d'habitat, la Communauté de Communes du Bonnevalais propose depuis plusieurs années des aides financières et des conseils pour **RENOVER, AMELIORER ou ADAPTER son logement**, dans le but d'y vivre le plus sereinement possible.

Une seule opération : le **Programme d'Intérêt Général (PIG)**
Un seul interlocuteur : **SOLIHA**

Réduire ses factures
Valoriser son bien

Rendre son logement plus sain
Améliorer le confort thermique
Adapter sa salle de bain

Anticiper ou agir sur une perte d'autonomie
Réhabiliter un logement vacant

Engager de gros travaux sur un logement très dégradé
Réhabiliter son installation d'assainissement individuel

Propriétaires occupants
Propriétaires bailleurs

N'attendez plus
Renseignez-vous dès maintenant !

Gratuit
et sans engagement



Des conseils techniques

Préconisations de travaux
Rechercher de solutions adaptées
Analyse de devis

Des subventions pour vos travaux

Etude d'éligibilité
Recherche d'aides financières
Montage des dossiers

Un suivi personnalisé

Suivi de tous les accords d'aides
Suivi de fin de travaux
... jusqu'au versement des aides

IMPORTANT : DERNIERE ANNEE DU PIG

Le PIG se termine en octobre 2024. N'attendez plus pour faire émerger vos projets !

AUGMENTATION DU MONTANT DES TRAVAUX ELIGIBLES

Etant donné que le gain énergétique nécessaire est passé de 25% à 35% et que les devis ont subi une augmentation depuis quelques temps, la Communauté de Communes a décidé d'augmenter le plafonds maximum des travaux éligibles en passant de 20 000 € H.T. à 35 000 € H.T.

PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES :

Lundi 18/09 à 18h30 à la salle polyvalente Jeandron de Vaucoux à Montboissier

Mardi 10/10 à 18h30 à la salle polyvalente de Flacey

Informations pratiques

#contact

02 37 20 08 58

36 avenue Maunoury
28 600 LUISANT

contact28@soliha.fr

#permanence mensuelle d'information

Le 3^{ème} lundi de chaque mois

(sauf en Août)

à Bonneval

de 10h à 12h

19 rue Saint-Roch



Une opération financée par l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat

Des conseils et des subventions pour rénover son habitat

De belles promesses avec l'arrivée d'Amélie Farault

Elle est le nouveau visage de l'enfance-jeunesse au sein de la Communauté de Communes. Amélie Farault veillera à la mise en place du Contrat Territorial de Service aux Familles (CTSF) et plus spécialement de l'offre spécifique à la jeunesse.



Amélie Farault, une professionnelle enthousiaste dont l'expérience sera précieuse à tous.

Une arrivée très attendue dans le secteur de l'enfance-jeunesse, celle d'Amélie Farault qui vient de prendre ses fonctions en tant que chargée de coopération au sein de la Communauté de Communes. Dans la région de Bonneval, Amélie Farault est loin d'être une inconnue. La jeune femme a grandi à Dangeau et très tôt, elle s'est intéressée au secteur de l'enfance et de la jeunesse.

Presque naturellement, à l'âge de 16 ans, elle est devenue bénévole au centre de loisirs de sa commune. Un emploi jeune lui a été proposé lui permettant d'évoluer à la fois dans les services de la mairie et dans l'animation en direction des plus jeunes. Titulaire d'un BAFA puis d'un brevet d'Etat, Amélie est devenue directrice d'été du centre de loisirs et a créé l'association Id Ados de Dangeau dont la vocation est de divertir les ados tout en participant à leur éducation.

En 2004, Amélie Farault a rejoint les services de l'Agglo de Chartres devenue depuis Chartres Métropole. En charge du secteur jeunesse (les 11-17 ans) sur le quartier de Saint-Chéron, elle a gravi les échelons pour élargir ses compétences à l'échelle de l'Agglo comme responsable de la jeunesse. Elle a eu également en charge le conseil municipal des jeunes, le Point Information Jeunesse. Jusqu'à ces dernières semaines, elle était responsable du BIJ (Bureau Information Jeunesse) de Chartres Métropole.

UNE VRAIE POLITIQUE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

À cette étape de sa carrière, Amélie Farault a ressenti le besoin de retrouver le terrain et une collectivité qui lui est familière, celle du Bonnevalais. Elle se dit séduite par le diagnostic de territoire qui a été mené dans le domaine de l'Enfance Jeunesse. Amélie Farault est impatiente de travailler au plus près des élus, et de mettre en place une vraie politique pour une jeunesse en demande d'animations et de perspectives.

D'ores et déjà, elle compte s'appuyer sur les structures, à l'image des centres de loisirs, qui maillent le territoire. Avec Amélie Farault, la Communauté de Communes pourra s'appuyer sur une professionnelle enthousiaste et dont l'expérience sera précieuse à tous. Cette femme de terrain et de passion reste d'ailleurs toujours investie au sein du centre de loisirs de Dangeau, avec son association Id ados. Ses premiers pas sont attendus avec impatience.

PRIORITÉ À LA POLITIQUE JEUNESSE

La Communauté de Communes a signé le 27 mars dernier avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) d'Eure-et-Loir une Convention Territoriale de Service aux Familles (CTSF) pour la période allant de 2022 à 2026. L'an passé fut consacré à la réalisation d'un diagnostic (mené par un bureau d'études situé à Tours « ANATER ») et d'un schéma de développement comportant 15 fiches actions portant sur la politique communautaire petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité. Afin d'assurer le pilotage, le suivi et l'analyse de ses actions choisies par les élus du Bonnevalais, un poste de chargé de coopération a été créé. C'est Amélie Farault qui l'occupe depuis le début juillet.

Les objectifs par champ de compétence sont les suivants :

Petite enfance Renforcer la vocation communautaire du Relais Petite Enfance (RPE)

Enfance Renforcer l'accessibilité des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Jeunesse Mettre en place une politique jeunesse communautaire

Parentalité Mettre en œuvre une politique d'accompagnement dans la fonction parentale.

Le principal axe de développement réside dans la politique en direction de la jeunesse.

FABRICE CHABOCHE

Pionner de l'agriculture raisonnée

Conscient de la nécessité de préserver la ressource en eau, Fabrice Chaboche pratique le semis directs sous couverts. Par ailleurs maire de Moriers, il est très impliqué dans le contrat territorial autour du forage des Prés Nollels.

Mine de rien, Fabrice Chaboche fait son petit bonhomme de chemin, fidèle à sa conception d'une agriculture raisonnée. En dehors de l'agriculture, il est maire de Moriers depuis un an après avoir accompli trois mandats comme premier adjoint. Professionnellement, Fabrice Chaboche a été conseiller agricole dans la Sarthe avant de reprendre l'exploitation familiale en 2000.

Depuis toujours, dans un secteur sensible, celui du forage des Prés Nollels, il a toujours été attentif et préoccupé par la qualité de l'eau. « Nous sommes dans une région où la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est devenue une priorité », affirme Fabrice Chaboche qui milite pour la reconquête et la préservation de la ressource « en volume et en qualité ».

Depuis une vingtaine d'années que ce soit en tant qu'élu ou en tant qu'agriculteur, il participe à moult commissions pour la sécurisation des captages et l'interconnexion des réseaux. « Il ne faut plus que nos taux de nitrates dépassent les 50mg/l » répète-t-il. La Communauté des communes est désormais sur le bon chemin. Fabrice Chaboche fait figure de pionner prônant des cultures nécessitant peu d'intrants. « On a trop tiré à boulets rouges sur une agriculture favorisant l'azote et les pesticides » constate-il, révélant avoir souffert d'un sentiment de « harcèlement » de la part de l'opinion publique.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Entouré d'un groupe d'agriculteurs de son secteur, il s'est impliqué dans les contrats territoriaux (lire encadré). Pour ce faire, Fabrice Chaboche développe des cultures intermédiaires « pour éviter que l'azote ne migre vers les nappes ». Chez lui, une constante : une couverture des sols permanente avec des semis directs sous couverts. « C'est une agriculture de conservation très difficile à mettre en place » reconnaît-il.

Sa technique consiste à privilégier une multiplicité de cultures en rotation dans un cycle de 7 à 10 ans, soit une douzaine de cultures pratiquées sur son exploitation : de la luzerne, des pommes de terre, du blé, du colza, des féveroles, des pois etc. « Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », le principe mis en avant par Fabrice Chaboche pour défendre une certaine conception de l'agriculture respectueuse de l'environnement. Préserver la ressource en eau : la ligne de conduite de l'élu et de l'agriculteur qu'il est.



Depuis toujours, Fabrice Chaboche se préoccupe de la qualité de la ressource en eau.

Un contrat pour protéger les captages

La communauté de communes a signé un second contrat territorial de protection des captages, qui vise plus spécifiquement le forage des Prés Nollels. Ce contrat implique un partenariat avec l'Agence de l'eau, la Chambre d'agriculture ainsi que les organisations agricoles (syndicats, coopératives). Dans la définition de ce contrat, la collectivité a été assisté d'une conseillère indépendante dans le domaine de l'eau, à savoir Angélique Théraulaz.

Comme l'indique celle-ci : « L'objectif reste bel et bien la préservation de la qualité de l'eau ». Depuis quelques années, l'Etat a ciblé le forage des Prés Nollels compte tenu de la présence de nitrates et de pesticides. « Il était important de trouver une solution et de réduire la pression autour de ce forage », insiste Angélique Théraulaz.

Le contrat territorial vise l'amélioration des pratiques agricoles en privilégiant le désherbage mécanique par exemple, un diagnostic précis des sources de pollution (recours aux phytos dans les jardins, non-conformité des assainissements non collectifs, etc.) et une sensibilité des entreprises. Ce contrat court jusqu'en 2025, mais il est probable qu'il sera prolongé d'un troisième.

Au cœur des Ressources Humaines

Gérer les bulletins de salaire, les carrières, leurs évolutions, la qualité de vie au travail notamment : c'est le quotidien du service des Ressources Humaines et de sa responsable, Hélène Maufrais.



Hélène Maufrais (à gauche) et son équipe : Ingrid Jacquet, Camille Pheulpin et Lucie Pérol. À droite d'Hélène Maufrais, Sylvie Goussard, l'élue en charge des Ressources Humaines.

Au premier étage de la mairie de Bonneval, siège de la Communauté de Communes, au bout d'un couloir, se trouve le service des Ressources Humaines. Derrière leurs écrans, les trois jeunes femmes qui composent ce service veillent en permanence sur près de 150 agents, ville et intercommunalité confondues.

Il y a Hélène Maufrais, la responsable, assistée d'Ingrid Jacquet et de Camille Pheulpin. Cet été, elles sont renforcées par une étudiante en droit, Lucie Pérol. L'élue en charge des Ressources Humaines n'est autre que Sylvie Goussard. « Pour travailler dans ce domaine, il faut certes être très organisé, mais surtout il est indispensable d'être humain et bienveillant » insiste Hélène Maufrais, depuis trois ans dans la collectivité après avoir exercé des fonctions similaires dans une commune voisine du Loiret.

Les trois femmes ont assuré 170 bulletins de salaire à la fin mai, « Les agents plus ceux de 20 élus : 14 de la ville et 6 de la Communauté de Communes ». La responsable révèle que les fiches de paie constituent la part la plus importante de leur travail, « C'est complexe car il faut prendre en compte les changements de la législation, l'évolution du SMIC, le prélèvement à la source et les temps partiels ». Il s'agit aussi d'assurer la cohérence entre la masse salariale et la réalité budgétaire de la collectivité.

« NOUS NE CONNAISSONS PAS LA ROUTINE »

Hélène Maufrais n'hésite à dire que l'Etat se décharge de plus en plus sur les collectivités, d'où l'importance d'une veille juridique qui fait partie de leur quotidien. En plus des salaires, les Ressources Humaines ont en charge la gestion des carrières qui inclue les changements d'échelon, les promotions internes, les retraites avec le contrôle des carrières parfois nécessaire.

« C'est aussi nous qui rédigeons les contrats en tenant compte du code de la fonction publique, et assurons la publicité des postes vacants », complète Hélène Maufrais. Autres aspects de leur mission : l'importance d'informer l'ensemble des agents sur la montée en compétence et l'amélioration de la qualité de vie au travail. À ce propos, Hélène Maufrais dit sa fierté d'avoir créé, sous l'impulsion de la Directrice Générale des services, une salle de pause. Toutes les trois sont unanimes pour dire leur satisfaction d'évoluer dans un service « où le plus exaltant est de ne pas connaître la routine, de savoir s'adapter au quotidien ». La gestion des absences en est la parfaite illustration. Les Ressources Humaines : l'un des poumons de la Communauté de Communes du Bonnevalais.

+ INFOS

La communauté de communes du Bonnevalais en chiffres

80 agents titulaires et 42 agents contractuels

En 2022 : 45 créations de postes, renouvellement compris

✉ rh@cdcdubonnevalais.fr

La saison des nouveautés

Un nouveau guide

À la suite de la refonte du site internet, nous avons souhaité proposer à nos visiteurs une version imprimée de nos offres touristiques locales. Un document pratique par son format, mais aussi par sa lecture (rubriques claires et détaillées en apportant tous les renseignements touristiques utiles à la préparation de son séjour dans le Bonnevalais): répertoire complet des hébergements touristiques, restaurants, sites de loisirs, circuits de randonnées détaillés et ludiques, présentation des sites patrimoniaux et naturels.

Ce guide apportera une valorisation séduisante et attractive de l'ensemble du territoire et sera disponible gratuitement à l'Office de Tourisme.

+ INFOS

Office de Tourisme du Bonnevalais

1 rue du Bas de l'Eglise à Bonneval

☎ 09 63 60 34 33

🌐 www.otdubonnevalais.com



**VOTRE BOL D'AIR
À 1 HEURE DE PARIS**



Trois nouveaux circuits de balades ludiques pour enfants



Après le lancement l'an passé de balades ludiques destinées notamment aux enfants (un circuit enfant sur Bonneval, un autre sur Saint-Maur-sur-le-Loir auxquels s'ajoute un circuit adulte sur Bonneval) trois nouveaux circuits de balades viennent d'être édités (disponibles à l'Office de Tourisme pour 1€) autour d'Alluyes, Dangeau et Moriers.

LE PROGRAMME ESTIVAL DE L'OCÉANIDE (POUR LES ENFANTS)

- Mini-stages de juillet : de 9h à 11h45, du lundi au vendredi pour les 6/16 ans (tarif 49€), Koh-Lanta du 10 au 14 juillet, mini sauveteur du 17 au 21 juillet.
- École de natation : juillet et août dès 6 ans, de 13h à 13h45, du lundi au vendredi (tarif 49€).
- Méga structure gonflable : tout l'été de 15h à 18h.
- Mini-stage août : de 9h à 11h 45, du lundi au vendredi pour les 6/16 ans (tarif 49€), vikings du 14 au 18 août, poséidon du 21 au 25 août, ninja warrior du 28 au 1er septembre.
- Aqua-bébé : les dimanches de 8h 50 à 10h, de 6 mois à 3 ans.
- Cours particuliers de natation : de 12h à 12h 30 et 12h30 à 13h, du lundi au vendredi (tarif 12€), à la séance dès 6 ans.



*Ouverture au public
du lundi au vendredi de 11h45 à 14h et de 15h à 20h,
samedi de 14h à 19h
et dimanche de 9h à 13h.*

+ INFOS

L'Océanide

112 rue de Chartres à Bonneval

☎ 02 37 44 67 40

La renaissance de l'hostellerie du Bois-Guibert



Dans le Bonnevalais, l'hostellerie du Bois-Guibert a toujours fait figure d'institution. Cette demeure, chargée d'histoire et ancrée dans le paysage local, vient d'ouvrir un nouveau chapitre de son existence avec sa reprise par Guillaume Pisanté.

Parisien d'origine, chaleureux et passionné, Guillaume Pisanté est à la tête de plusieurs sociétés dont une se situe à Marboué tournée vers le conditionnement dans le secteur des cosmétiques. L'homme s'est attaché à la région au point d'y réaliser des investissements immobiliers. Eric Leluc, l'ancien propriétaire du Bois-Guibert, ayant été contraint pour des raisons de santé de tourner la page de sa vie de restaurateur, Guillaume Pisanté s'est intéressé au lieu.

Il l'a acquis il y a un an, choisissant de ne conserver qu'une activité hôtelière. L'établissement n'a été fermé que deux mois avant une réouverture qui a confirmé la nouvelle vocation du lieu. Guillaume Pisanté a mené d'importants travaux pour proposer un hôtel de charme qui conjugue histoire, modernité et raffinement. Cette douce ambiance se confirme dès le seuil franchi. L'accueil est soigné, la salle de restauration dans laquelle (en dehors du petit-déjeuner) on peut déguster une assiette froide de produits locaux a été redécorée, et un bar cosy a été aménagé. Une salle équipée permet en outre de tenir réunions ou séminaires.

UN SÉJOUR QUI SE DOUBLE D'UNE EXPÉRIENCE

Le plus de l'hostellerie du Bois-Guibert réside dans ses 19 chambres. Toutes ont été baptisées d'un nom qui fleure bon l'histoire du lieu de près... ou de loin. Guillaume Pisanté ne cache pas en effet qu'il s'est amusé dépassant les faits purement historiques pour reconstituer des sagas et imaginer des personnages de nature à faire travailler l'imagination de ses clients. On croise au fil des chambres, un juge, un braconnier, un explorateur, un musicien, un inventeur de génie, des réfugiés, etc.

Guillaume Pisanté a décoré chaque chambre à l'unisson de ces personnages, de leurs univers, avec une correspondance imaginaire dessinée sur les murs et un recours au QR Code pour plonger dans l'histoire. C'est étonnant, inédit, et au final, l'évasion est garantie. A noter que les matériaux et les meubles ont été soigneusement choisis et contribuent à la réussite d'un séjour qui se double d'une expérience. Guillaume Pisanté a choisi également de repenser les abords du chateau et poursuit l'aménagement d'une grange qui deviendra une salle de réception.

La renaissance du Bois-Guibert, une excellente nouvelle pour le territoire.



+ INFOS

Le chateau du Bois-Guibert
Hameau du Bois-Guibert
à Bonneval

☎ 02 37 47 22 33

✉ contact@bois-guibert.com



Guillaume Pisanté, propriétaire de l'hostellerie du Bois-Guibert